

Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

COORDONNÉES

ÉCOLE SECONDAIRE LA CAMARADIÈRE
3400, boulevard Neuvialle
Québec, (Québec) G1P 3A8

Téléphone : 418 686-4040, poste 4061

Site Internet : www.cscapitale-ecolelacamaradiere.ca

Télécopieur : 418 683 5942

Courriel : ecole.lacamaradiere@cscapitale.qc.ca

PORTRAIT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Présidence du conseil d'établissement

Martin Labbé

Direction

Dany Roux

Nombre d'élèves

1308 élèves

Particularités de l'établissement

Classes en adaptation scolaire (CPFC, FPT);
Projet intégrateur pour les élèves TSA au 1er cycle et en CPFC;
Un accueil progressif pour les élèves de la 1re secondaire;
Un encadrement spécifique/particulier des élèves du 1re cycle;
Un centre d'aide pédagogique au 2e cycle;
Une offre d'activités: parascolaires, d'engagement communautaire et sportives;
Classes d'accueil et francisation (ILSS).

Direction(s) adjointe(s)

Anne-Marie Lemieux, 3e et 4e secondaire
Gino Beaulieu, 5e secondaire et adaptation scolaire
Jean-Sébastien Chouinard, 1e et 2e secondaire

Gestionnaire administratif

Christine Garneau, gestionnaire administrative

Valeurs du projet éducatif

Effort

Persévérance

Respect

Responsabilisation

Programmes et projets offerts

Programmes de concentration:

Anglais
Arts et TIC
Arts-études en musique symphonique
Hockey



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Espace réservé au message du président ou de la présidente (500 mots maximum, Arial, 9 points, interligne simple). Inscrivez le nom complet de la présidence à la fin du message.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière. Je vous invite à le consulter pour prendre connaissance des diverses informations concernant l'école et ses activités.

Nous terminons une deuxième année en contexte de pandémie. Cette année, encore, l'école a dû se réinventer pour assurer le succès des élèves tout en respectant de nouvelles contraintes. Heureusement, certains éléments sont là pour rester et font en sorte que l'école se modernise et ressorte plus forte de cette période difficile.

Avec la situation qui tend à revenir à la normale, le conseil d'établissement a pu recommencer à approuver des sorties éducatives; les élèves en avaient grandement besoin. Nous avons fait une première consultation du conseil d'établissement auprès des élèves concernant le nouveau projet d'aménagement de la cour d'école. Ce ne sont pas les idées qui manquent et ce dossier sera « à ne pas manquer » au cours des prochaines années.

L'an prochain, un sujet important reviendra pour le conseil d'établissement. Le projet éducatif fera partie des discussions du conseil d'établissement et devra être complété en cours d'année. C'est ce qui donnera les couleurs de l'école La Camaradière pour les trois prochaines années.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication et la qualité de leurs interventions. Nos rencontres sont animées de discussions constructives et les décisions sont prises pour assurer la réussite des élèves.

Martin Labbé



MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MEMBRES PARENTS

Dominic Boudreau (juin 2023)
Christine Bricault (juin 2022)
Steve Côté (juin 2022)
Martin Labbé (juin 2023)
Isabelle Dufour (juin 2023)
Marie-Claude Blais (juin 2023)
Chantal Tremblay (juin 2022)

MEMBRES DU PERSONNEL

Caroline Dumas (soutien)
Maryse Grégoire (professionnel)
Enseignants:
Marie-Claire Giroux
Dominique Lacasse
Annie Bernard
Marie-Claude Lemelin
Serge Filion

MEMBRES ÉLÈVES

Olivier Hotton

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Félix Filiatreault

MEMBRE SUBSTITUT

Caroline Soucy



DATES DES RENCONTRES

1 novembre 2021

31 janvier 2022 (séance extraordinaire)

6 juin 2022

10 janvier 2022

4 avril 2022

20 juin 2022



SUJETS TRAITÉS

1. Pour le fonctionnement interne :

Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement;

Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'établissement;

Adoption des règles de régie interne;

Bilan financier du conseil d'établissement 2020-2021;

Adoption du budget du conseil d'établissement pour 2021-2022;

Adoption du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement.

2. Lors des consultations du Centre de services scolaire :

Consultation portant sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024;

Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école.

SUJETSTRAITÉS (SUITE)

3. Pour assurer le bon fonctionnement de l'école :

Redditions de comptes;
Portes ouvertes virtuelles;
Modifications au régime pédagogique;
Tutorat;
Approbation des sorties éducatives;
Projet éducatif;
Activités parascolaires;
Stationnement;
Cours éducation à la sexualité.

4. Pour préparer la prochaine année :

Adoption de la grille-matières;
Approbation des principes d'encadrement des frais exigés aux parents 2022-2023;
Approbation des fournitures scolaires exigées aux parents 2022-2023;
Approbation des frais exigés aux parents 2022-2023;
Approbation du budget 2022-2023 de l'école;
Aménagement de la cour d'école;
Consultation des élèves.



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi.

**Le Centre
de services scolaire
de la Capitale,
c'est...**

cssc.gouv.qc.ca

- Plus de 31 000 élèves
- Plus de 6 500 employés
- 67 établissements

46 écoles primaires
3 écoles primaires-secondaires
9 écoles secondaires
7 centres de formation professionnelle
2 centres de formation générale des adultes

Nos orientations stratégiques

Orientation 1

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Orientation 2

Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements

Notre vision

Une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins qui mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Le Centre de services scolaire de la Capitale maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.